

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05468

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEHNANI Naima

138380

Date de naissance : 24/10/1954

Adresse : Rue Doct. Ali Bousfiha Résidence Taghzirt Casablanca

Tél. : 06 84 896 93 53 Total des frais engagés : 1.665.30 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/11/22

Nom et prénom du malade : Sehnani Naima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

M 23/11/1962

R ACC

Enfant

Nature de la maladie : DID + HTA + Bronchite aiguë

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 17/11/22

Signature de l'adhérent(e) : *Sehnani Naima*

8

9

10

11

12

13

Déclaration de Maladie

M22- 0043179

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17			110,00	
18				
22				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 pharmacie Lahjaima ZAMMAMA Nadi Avenue du Phare - Résidence Taghazout - Casablanca 05 22 20 35 64	14.12.22	1485,30

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>Dr. Abdekarim EL HAJI Médecin Général et d'Urgence El Moudawine Hospital Cachet: Dr. El Hajji</i>	17.11.22			211		20,00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid, with the vertical axis pointing upwards and the horizontal axis pointing to the right. The teeth are arranged in a curve, with the numbered teeth positioned as follows: upper arch (left to right): 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; lower arch (left to right): 3, 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6. The vertical axis is labeled 'H' at the top, and the horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The origin of the coordinate system is at the center of the dental arch.

## [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelouahed  
Médecine Générale  
Echographie  
Electrocardiogramme  
Oxygène M

6 118001 100873  
Cardensiel® 5 mg  
Comprimés pelliculés sécables B/30  
PPV: 58,10 DH  
7862160239

*Phyton* Casablanca, le 17. 11. 22

ZEMMAMA Nadjia  
Avenue du Phare - Résidence  
Taghazout - Casablanca  
Tél. 05 22 29 35 64

Sehuan's Nai

22,700

(960,ue) *Eliagnis* <sup>long</sup>

(110,0) October 10<sup>th</sup> 1911.

(28, 40) *Glycophaga* 31000  
for 28

(20,80) Glucaj. R. 100 N-12  
M. L. Rev.

(58,10x2) ~~central~~ <sup>central</sup> ~~long~~ <sup>long</sup> N-2

(55, 40) Amoxicil 100 mg

Plaza de la Lalla Mousa  
ZEMMAMA N° 1  
Avenue du Phare - Résidence  
Téléphone : 05 22 29 35 69  
Casablanca

1495,30 En Cas d'urgence : 06 69 83 19 01. العجلة Residence Lahsajma

Eliquis® 5 mg  
60 comprimés pelliculés  
PPV: 960,00 DH

6 11801-1112-

LOT 210838  
EXP 01/2024  
PPV 140.00DH

28,00

LOT 220457  
EXP 03/2027  
PPV 20.80D

PPV: 55,00  
LOT: 64921  
PER: 03/24

Distribué par MSD Maroc  
AMM 74/19 DMP/21/NRQ  
PPV: 56.60 DH

Distribué par MSD Maroc  
AMM 74/19 DMP/21/NRQ  
P.P.V: 56.60 DH